

Questions orales

Mlle Monique Bégin (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, je m'excuse, l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures a l'intention de déposer très prochainement l'acte final de l'Accord de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. J'ai compris que des dispositions avaient été prises avec Information Canada afin que ce texte soit également disponible au public canadien.

Relativement à l'autre partie de la question, au sujet de l'autodétermination des peuples, le principe de l'égalité des droits des peuples et des droits des peuples à disposer d'eux-mêmes inscrit dans l'acte final de cette conférence, même s'il a été approuvé dans un contexte européen, est le même principe qui apparaît dans la Charte des Nations Unies. Par conséquent, les États participant à la Conférence ont le devoir de respecter ce principe en agissant à tout moment conformément aux buts et aux principes de la Charte des Nations Unies et aux normes du droit international, y compris celles qui ont trait à l'intégrité territoriale des États.

[Traduction]

DEMANDE DE RAPPORT SUR LES NÉGOCIATIONS
CANADO-ANTILLAISES

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, j'avais une question à l'intention du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, mais je serai heureux de l'adresser à son secrétaire parlementaire. Il s'agit des rencontres tenues cette semaine entre des représentants du Canada et des pays des Antilles membres du Commonwealth à propos de questions importantes relatives au commerce extérieur et à l'aide internationale.

Étant donné nos liens spéciaux établis depuis longtemps avec cette région du globe, le secrétaire parlementaire peut-il faire état de l'évolution des négociations et nous faire part en particulier de son opinion sur l'intéressante suggestion émise par les représentants antillais qui souhaitent que les visiteurs canadiens dans leurs pays soient autorisés à rapporter une plus grande quantité de rhum en franchise?

Des voix: Bravo!

Mlle Monique Bégin (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je tiens à remercier le député de sa question, et à exprimer notre plaisir de voir que les membres de la délégation, qui ont tous rencontré le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, sont avec nous ce matin. Je peux assurer mon honorable collègue que les consultations avec le Canada se poursuivent dans l'ambiance...

● (1140)

Une voix: Animée.

[M. Joyal.]

Mlle Bégin: ... chaleureuse et franche qui caractérise les relations entre nos deux pays, et que nous réalisons des progrès. Nous devons entreprendre une nouvelle série de consultations bientôt. Quant à un accord international éventuel concernant le rhum, je n'en sais rien.

* * *

LES TRANSPORTS

LE SERVICE VERS L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD—DEMANDE DE
RATIONALISATION DE L'HORAIRE PENDANT LA SUSPENSION
DU DEUXIÈME SERVICE DE TRAVERSÉE

L'hon. J. A. MacLean (Malpeque): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une brève question au ministre des Transports. Quelles mesures son ministère prend-il pour améliorer et rationaliser l'horaire du seul transbordeur reliant l'Île-du-Prince-Édouard au continent pendant la période où le deuxième service va être suspendu et où le trafic de camions sera très intense à cause principalement du transport de produits agricoles?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, j'étudierai cette question et je verrai si je peux y répondre.

* * *

LES COMMUNICATIONS

LA CÂBLODISTRIBUTION—LA CESSATION DES ÉMISSIONS DE
CERTAINES STATIONS FRONTALIÈRES AMÉRICAINES

M. James Gillies (Don Valley): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre des Communications, ma question s'adresse au premier ministre suppléant. Quelle est la réaction immédiate du gouvernement à la décision de la FCC selon laquelle les stations situées près de la frontière peuvent, avec raison, cesser d'émettre leurs signaux de télévision en direction du Canada?

M. Jim Fleming (secrétaire parlementaire du ministre des Communications): Monsieur l'Orateur, le ministère vient tout juste de recevoir la déclaration de la FCC. Il espère pouvoir disposer de quelques jours pour étudier la question et donner à la FCC la réponse demandée. Je signalerais que pour l'instant, les stations américaines en question détiennent un permis en fonction de leur auditoire américain et du revenu qui en découle. En outre, ces stations ne pourraient agir, par exemple, envers un autre centre voisin américain, comme Buffalo ou Rochester, de la façon dont Buffalo le fait actuellement envers le Canada. Depuis 15 ou 20 ans, les stations canadiennes ont perdu près de 250 millions de dollars de recettes, au profit des stations américaines. C'est pourquoi le CRTC s'inquiète autant de la situation.

M. l'Orateur: Une autre question supplémentaire.

M. Gillies: Monsieur l'Orateur, le gouvernement fait-il des démarches auprès de la FCC, aux termes du droit international, en vue d'interdire la transmission de ce genre d'émissions?

M. Fleming: Monsieur l'Orateur, il est vrai, je l'ai déjà dit, que le ministère se doit de répondre à la FCC. Mais en dehors de celle-ci, il s'agit aussi de voir si des règlements internationaux régissant la radio et la télédiffusion seront enfreints ou non. En outre, les tribunaux canadiens, à deux niveaux, ont déclaré que le CRTC est autorisé à permettre la suppression des annonces publicitaires.